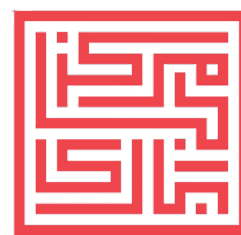


# CYCLE DE SÉMINAIRES

## « LES CHIFFRES AU MAROC ET AU MAGHREB XIX-XXIÈ SIÈCLES »



Centre Jacques-Berque  
مركز جاك بارك  
٥٤٤٠٥ I. R. ٥٤٥٠٤

Compter la main-d'œuvre et mesurer le travail dans l'Algérie colonisée  
(premier tiers du XXe siècle)



**MARDI 31 MAI**

**16H À 18H**

**EN HYBRIDE**

**Résumé** : Alors que plusieurs lois sociales sont étendues à l'Algérie dans les premières années du XXe

siècle, les autorités coloniales françaises et d'autres acteurs non étatiques – comme les bourses du travail – envisagent la création de services du travail dans la colonie (inspection du travail, offices de placement de la main-d'œuvre). Sensibles aux pressions du patronat, des fonctionnaires cherchent à allouer la force de travail de la façon la plus productive possible, tandis que les nouveaux inspecteurs du travail

importent des préoccupations et des normes davantage centrées sur la protection d'une partie des travailleurs salariés, y compris colonisés. La présentation réfléchira à la fois à l'influence des procédures et des pratiques comptables en vigueur dans la métropole et aux différences de culture administrative qui traversent des nouveaux services, encore balbutiants et qui fonctionnent avec des moyens dérisoires.

**Biographie** : Annick Lacroix est maîtresse de conférences en histoire contemporaine à l'université de Nanterre et chercheuse à l'IDHE.S. Spécialiste de l'Algérie, elle mène des recherches sur le travail et l'État en situation coloniale et vient de publier *Un service pour quel public. Postes et télécommunication dans l'Algérie colonisée (1930-1939)* (Rennes, PUR, 2022).

**Organisé** par Béatrice Touchelay **Contact** : [secretariat@cjb.ma](mailto:secretariat@cjb.ma) | Tél +212 537 769 691